



La mairie porte plainte contre moi pour menaces de mort

Par **laurence**, le **07/03/2012** à **20:12**

Bonjour,rrnrnLa mairie porte plainte contre moi pour menaces de mort ?!! dois-je porter plainte pour diffamation ? 2 ou 3 personnes travaillant à la mairie ont déposées cette plainte car moi-même j'en ai déposé 2 contre un membre de leur famille il y a 2 mois pour tapages nocturnes. Le matin où j'apprends que l'établissement de monsieur X va fermer 15 jours sur décision de la préfecture, le soir-même j'avais une plainte contre moi. Si ces personnes travaillant à la mairie sont de la famille de monsieur X, leur plainte est-elle considérée comme sérieuse ?
rnJe fais des démarches depuis 8 mois contre monsieur X avec des courriers envoyés en recommandé et j'appelle régulièrement les gendarmes pour tapages. Ces nuisances sonores continuent malgré tout, existe-t-il une solution pour les faire cesser rapidement ? car je suis en dépression actuellement.rn[fluo]rrnrnEdit par Sedlex: [/fluo] Essayez, si possible, d'être plus clair et précis dans votre description des faits afin d'avoir plus de chances d'obtenir une réponse.